

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

JEUDI 28 NOVEMBRE 2013

Étaient présents : MM. SCHIBER - BAUDOIN - TERREAUX - DEBRAY - Mme AUSSARESSES - Mlle CONTET - MM. BOYON - CLEMENCELLE - ALTMAYER - PFLIEGER - GODEY - LOCATELLI.

Absents excusés : M. BAUDOIN (pouvoir à M. DEBRAY)
M. ALTMAYER a quitté la séance à 22 h 05

Secrétaire de séance : Mr Denis BOYON

Le Maire ouvre la séance à 20 h 05

I Forêt communale :

✓ Présentation du Plan d'Aménagement de la Forêt par l'ONF

Après avoir entendu les grandes options du plan d'aménagement forestier présenté par les agents de l'Office National des Forêts pour la période 2014-2033 et le programme d'actions prévu, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le plan d'aménagement de la forêt communale, pour la période précitée.

II Communication

✓ Diverses réunions du mois de Novembre :

- 05/11 : Conseil de l'école élémentaire
- 08/11 : Réunion du Bureau à la CAV
- 20/11 : Rencontre avec l'INSEE pour le recensement de la population 2014.
- 21/11 : Visite de l'inspectrice de l'éducation nationale
- 29/11 : Réception des travaux branchements plomb avec l'entreprise Livera et Ingénierie 70

III Travaux rue de Colombe : demande de subvention au titre des amendes de police

- Dans un souci de responsabiliser les automobilistes pour sécuriser au mieux la rue de Colombe, la confection d'un plateau surélevé a été réalisé.
- Il sollicite également une demande de subvention au titre des amendes de police.

Vote : 12 Pour.

IV Recensement 2014 : nomination des agents recenseurs

Le Conseil Municipal décide de recruter trois agents non titulaires, à temps non complet, pendant six semaines pour effectuer les opérations de recensement 2014.

La dotation forfaitaire allouée par l'INSEE sera entièrement affectée aux salaires.

V Redevances occupation du domaine public

Le Conseil Municipal décide de fixer le montant des redevances d'occupation du domaine public, pour l'année 2014, à 50 Euros.

VI Financement du budget EAU et ASSAINISSEMENT 2014

Pour l'année 2014, le Conseil Municipal décide, à la majorité :

- de voter les tarifications suivantes :

- * Budget EAU : - le prix du m³ à 2.00 €
- le droit fixe à 25 €

- * Budget ASSAINISSEMENT : la taxe assainissement à 1.34 € le m³ (inchangée)

- et donner acte des redevances à l'Agence de l'Eau :

* la « lutte contre la pollution » est maintenue à 0.28 €

* la « modernisation des réseaux de collecte » est maintenue à 0.15 €.

Le prix global du m³ d'eau passe à 3,77 €, soit une augmentation de 7 centimes.

Vote : 10 Pour 1 Contre (Mr Locatelli).

VII Décisions modificatives (virements de crédits) – Budget Communal et Eau

Afin de pouvoir procéder au règlement de diverses factures, il convient d'effectuer les opérations suivantes :

- facture COLAS : versement d'une somme de 7 848,75 € du compte 21312 (opération n° 47) au compte 2151 (opération n° 43.)
- facture Sarl FAUCOGNEY Michel : versement d'une somme de 6 391,42 € du compte 21312 (opération n° 47) au compte 21318 (opération n° 57)
- facture SCP CREUSY MENIER LEPARLIER CARTIER : versement d'une somme de 1 115,88 € du compte 21312 (opération n° 47) au compte 2118 (opération n° 56)
- échéances des emprunts de décembre 2013 : versement d'une somme de 13,29 € du compte 66111- Intérêts réglés à l'échéance au compte 1641-Emprunts en euros
- facture de l'entreprise LIVERA : versement d'une somme de 16 500,00 € du compte 21312 (opération n° 12) au compte 2315 (opération n° 15)

VIII Encaissement de chèque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à recevoir et à transmettre au comptable du Trésor pour encaissement :

- Un chèque d'un montant de 93,07 € émis par Groupama pour le remboursement de la facture concernant le vitrage du patio de l'école.

La séance est levée à 23 h 05.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 3 décembre 2013.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

